

**Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 1^{er} février 2016 à 19h30 sous la présidence de monsieur Jean Mainguy, maire. En plus de monsieur le maire étaient présents : mesdames les conseillères Andrée St-Laurent et Kathleen Thibaudeau et messieurs les conseillers Denis Bouchard et Alain Lavoie.

Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière y assistait également.

Étaient absents Mme Denise Langlois-Boudreau, conseillère et M. Patrick Delisle, conseiller.

1.1 Mot du maire

Monsieur le maire ouvre la séance et il invite à un moment de réflexion.

2016-02-19

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2016-02-20

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016

Chacun des membres ayant reçu une copie du dit procès-verbal dans les délais prévus, madame la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités.

2016-02-21

Autorisation du paiement des dépenses du mois de janvier 2016

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de janvier 2016. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 165 136,41 \$.

Adoptée

2016-02-22

Adoption du règlement 445-16 décrétant la tarification des différents services municipaux à partir du 1^{er} janvier 2016

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement 445-16 *décrétant la tarification des différents services municipaux à partir du 1^{er} janvier 2016.*

Adoptée

2016-02-23

Adoption du règlement 446-16 d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2016

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement 446-16 *d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2016.*

Adoptée

1.8 Dépôt du rôle de perception 2016.

2016-02-24

Achat de toiles solaires pour la demi-salle du centre communautaire

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'entériner l'achat de toiles solaires pour la demi-salle du centre communautaire chez Dastex au coût de 1 955 \$, taxes en sus, tel que décrit sur leur soumission en date du 2 février 2015.

Adoptée

2016-02-25

Décret du conseil sur le défaut d'assister d'un de ses membres

Tenant compte que son défaut d'assister est dû à un motif sérieux et d'ordre médical et ne causant aucun préjudice aux citoyens de la municipalité;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil décrète que le défaut d'assister à la présente séance de Mme Denise Langlois-Boudreau, conseillère, n'entraîne pas la fin de son mandat tel que stipulé à l'article 317 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, LRQ, c E-2.2.*

Adoptée

2016-02-26

Nomination du vérificateur externe pour les exercices financiers 2016 et 2017

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que Bédard, Guilbault inc. soit nommé vérificateur externe pour les exercices financiers 2016 et 2017. Ce mandat sera réalisé au coût approximatif, taxes en sus, de 10 160 \$ pour l'année 2016 et de 10 395 \$ pour l'année 2017.

Adoptée

2016-02-27

Rock and Bike les 1^{er} et 2 juillet 2016

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser la tenue de l'évènement Rock'n Bike 2016 à l'O.T.J. de Rivière-à-Pierre les vendredi et samedi 1^{er} et 2 juillet 2016 tenant compte que les organisateurs s'occuperont de la sécurité pendant l'activité et qu'un responsable de la Sûreté du Québec en sera avisé. La musique devra toutefois se terminer à 2h00 du matin les 2 soirs.

Adoptée

2016-02-28

Appui à une demande de permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la Municipalité de Rivière-à-Pierre déclare qu'elle n'a pas d'objection à l'émission d'un permis de vente d'alcools pour l'établissement « Chez Zacharie » (# 313254) tenant compte que :

- cet établissement respecte tous les règlements en vigueur sur son territoire;
- les conditions d'opération de cet établissement concordent avec le certificat d'autorisation émis par le MDDELCC.

Adoptée

2. Sécurité publique

3. Transport routier et hygiène du milieu

2016-02-29

Renouvellement de la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation pour les années 2015-2016

Attendu que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

Attendu que les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

Attendu que le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Rivière-à-Pierre, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent les routes locales à compenser;

Attendu que l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés / année
Chemin de la Marmite (rue Principale)	2,98 km	Bois brut	4 086 pour 2015-2016
Chemin Talbot (chemin Roger-Lavoie)	2,98 km	Bois brut	1 000 pour 2015/2016

Que la municipalité de Rivière-à-Pierre demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation ci-dessus mentionnés sur une longueur totale de 5,96 km et ce, pour l'année 2015-2016.

Adoptée

2016-02-30

Lumière de rue près du 793 rue du Lac-Vert

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'installer une lumière de rue près du 793 rue du Lac-Vert.

Adoptée

2016-02-31

Achat d'asphalte froide

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acheter chez Paulin Moisan Inc. 280 sacs d'asphalte froide au coût de 2 517,48 \$, taxes et frais de transport en sus.

Adoptée

2016-02-32 Achat d'une génératrice pour les puits P2/P3

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acheter chez Équipements Paquet une génératrice Subaru RGV 12100EC au coût de 5 200 \$, taxes en sus. Cette dépense sera payée à même le budget en immobilisations 2016.

Adoptée

4. Urbanisme et développement du territoire

2016-02-33 Nomination du président du comité d'urbanisme pour 2016

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil nomme M. Alain Lavoie, conseiller, président du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2016.

Adoptée

2016-02-34 Autorisation à M. Henri Landry de participer au Congrès de la COMBEQ du 28 au 30 avril à Rivière-du-Loup

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser M. Henri Landry à participer au Congrès de la COMBEQ du 28 au 30 avril à Rivière-du-Loup.

Adoptée

2016-02-35 Acquisition par la Municipalité de Rivière-à-Pierre de tous les biens meubles et équipements afférents appartenant à la S.É.P.A.Q. sur le site des Chutes de la Marmite

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la Municipalité de Rivière-à-Pierre fasse l'acquisition de tous les biens meubles et équipements afférents appartenant à la Société des établissements de plein air du Québec et qui se situent actuellement sur le site des Chutes de la Marmite, dans l'état où ils se trouvent. Cette acquisition se fera pour un montant de 1\$, plus les taxes applicables.

Que le maire, M. Jean Mainguy, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Pascale Bonin, soient autorisés à signer l'acte de vente.

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

2016-02-36 Institutionnalisation des écoles primaires de Saint-Alban et Deschambault-Grondines – Appui aux conseils d'établissements

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de Portneuf a confirmé, lors de son assemblée des commissaires du 25 novembre 2015, sa décision d'institutionnaliser l'École Saint-Charles-de-Grondines avec l'École du Phare de Deschambault et l'École Le Goéland de Saint-Alban avec l'École Sainte-Marie de Saint-Marc-des-Carières, à compter de l'entrée 2016;

CONSIDÉRANT QUE plus de 80 mémoires, déposés lors de la consultation publique, s'opposaient à la décision d'institutionnalisation et qu'ils n'ont pas été pris en compte lors de la prise de décision de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT QUE l'Assemblée nationale a déposé le projet de loi 86 modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT QUE M. Michel Matte, député de Portneuf, supporte sans équivoque la démarche entreprise par les parents pour demander aux commissaires de suspendre leur décision concernant l'institutionnalisation des écoles de Deschambault-Grondines, de Saint-Alban et de Saint-Marc-des-Carières;

CONSIDÉRANT QUE les conseils d'établissement (C.E.) de ces 4 écoles concernées par ces regroupements ont demandé, par le biais d'une lettre adressée au préfet, de les supporter dans leur démarche auprès de la Commission scolaire de Portneuf pour faire renverser la décision d'institutionnaliser ces établissements;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Rivière-à-Pierre est très préoccupé par l'impact qu'auront ces fusions annoncées sur la qualité de vie des milieux et des familles;

CONSIDÉRANT QUE d'autres milieux pourraient vivre une situation similaire dans un avenir rapproché;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Rivière-à-Pierre appuie les quatre conseils d'établissement, soit les C.E. des écoles du Phare, du Goéland, Ste-Marie et Saint-Charles-de-Grondines pour suspendre la décision prise par le conseil des commissaires le 25 novembre 2015, et pour demander que ces derniers reconsidèrent les autres solutions proposées par les milieux concernés;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à M. Pierre Moreau, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à M. Michel Matte, député de Portneuf à l'Assemblée nationale, à M. David Montminy, président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf, à M. Jean-Pierre Soucy, directeur général de la Commission scolaire de Portneuf, ainsi qu'aux conseils d'établissement des écoles concernées.

Adoptée

6. Périodes de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Andrée St-Laurent de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 20h00.

Jean Mainguy, maire

Pascale Bonin, directrice générale
& secrétaire-trésorière